



Un nouveau quartier de 316 logements dans le cadre du Plan Régional du Logement

Ce mercredi 14 décembre 2011, Christos Doulkeridis, Secrétaire d'Etat en charge du Logement, a procédé à l'inauguration d'un nouveau quartier de 316 logements destinés à la location à Ixelles. Une nouvelle réalisation du Plan Régional du Logement. L'événement s'est déroulé en présence de Willy Decourty, Bourgmestre d'Ixelles, de Thomas Ryckalts et Fabrice Cumps, Président et Vice-Président de la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) et de Anne Delvaux, Présidente du Foyer Ixellois.

Le partenariat entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Commune d'Ixelles a permis d'ériger un nouveau quartier à Ixelles alliant mixité sociale et performance environnementale. Il se compose de 232 logements sociaux et 84 logements à destination de ménages à revenus moyens. Ce projet est exemplaire pour plusieurs raisons. Tout d'abord, de par sa **mixité sociale** qui y est mise en œuvre. Sans aucune distinction visuelle, il y a une volonté nette de ne pas permettre une identification des logements sociaux et moyens. Ensuite, de par sa **mixité fonctionnelle**. Près de 800m² d'équipements collectifs sont prévus sur le site (une crèche, une école des devoirs, une antenne sociale, un restaurant communautaire) et 150m² de commerce de détail, des plaines de jeux, des potagers individuels et collectifs seront également mis en place. Enfin, de par sa **qualité architecturale**, aussi bien au niveau des appartements que des espaces publics.

De plus, au total des habitations, un tiers sont des grands logements (**3 et 4 chambres**). **2,5%** des logements sont entièrement adaptés à des personnes à mobilité réduite (**PMR**). D'ailleurs, l'accessibilité de tous les lieux publics et rez-de-chaussée en général a fait l'objet d'une attention particulière à cet égard.

" Ce nouveau quartier ixellois conjugue rencontre, mixité, cohésion sociale et performance environnementale et offre ainsi les meilleures conditions pour bien vivre ensemble. Je m'en réjouis d'autant plus en sachant que le défi du droit au logement est de taille. A l'heure actuelle, il s'agit de répondre plus que jamais et de façon efficace au besoin fondamental de se loger. Le droit au logement reste un des axes forts du travail du Gouvernement de la Région", a souligné Christos Doulkeridis.

Le montage du Plan Régional du Logement prévoit qu'un pouvoir public, en l'occurrence la Commune d'Ixelles, fournisse le terrain. Alors que la Région de Bruxelles-Capitale prend en charge la maîtrise d'ouvrage et finance le chantier. Le projet représente un investissement pour la Région de 48.178.478,44 €. Par ailleurs, la Commune d'Ixelles sera en charge de la gestion des logements moyens. Le Foyer Ixellois sera, quant à lui, en charge de la gestion des logements sociaux.

Ce complexe est composé de 9 bâtiments autour d'une nouvelle voirie, de placettes et d'îlots verdurisés. La plupart des logements sont traversants. Les façades "fermées" côté chemin de fer contrastent avec celles qui donnent sur les espaces centraux s'ouvrant sur les espaces de vie. Les logements sont disposés de la manière la plus mélangée possible afin de multiplier les contacts interpersonnels. De nombreux logements disposent de terrasses. Les grands logements sont localisés au rez-de-chaussée afin de profiter des jardins individuels. *«Il y a une volonté franche de ne plus concevoir le logement social comme avant. Les logements sont conçus de façon respectueuse de l'environnement et de l'économie des ressources, tout en assurant la cohésion et la mixité sociale et une bonne intégration du complexe dans le paysage existant. Le logement, de façon générale, doit jouer un rôle de tremplin tout en favorisant le lien et les échanges »,* a relevé Christos Doulkeridis.

Au niveau de la performance environnementale, le bâti est conçu selon le standard "basse énergie". Les immeubles intègrent une ventilation mécanique avec grille d'amenée d'air dans les châssis, des chaudières modulantes à condensation au gaz, des panneaux solaires thermiques pour la production de l'eau chaude sanitaire, des toitures vertes extensives sur toutes les toitures plates. La gestion de l'eau n'est pas en reste puisque un système de récupération de l'eau de pluie sera utilisé pour les W.C., l'arrosage et le nettoyage des espaces communs et abords.